

[Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Beyrouth, Maroc, Rabat, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Ouganda, Rwanda, Sénégal, République du Zaïre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALGERIE



Ambassade

27, bd Zirout Youcef

B.P. 482

Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91

ALGER GARE

DE 9 h à 12 h du dimanche au jeudi.

LIBAN



Ambassade

rue John-Kennedy

Immeuble Achou

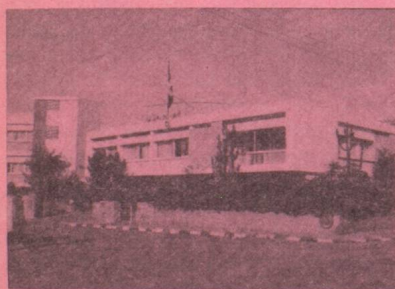
B.P. 172

Tél. : 366.390/1

BEYROUTH

du lundi au vendredi

MAROC



Ambassade

Square de Berkane

(anciennement Condé de Satriano)

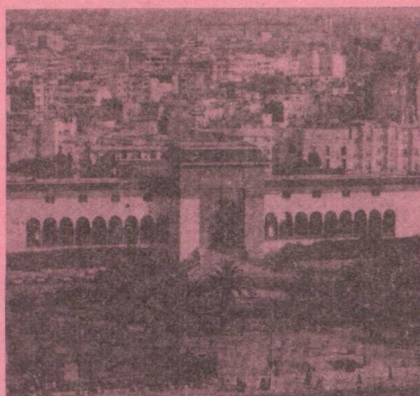
B.P. 169

Tél. : 246.310.24

télex : 31 996

RABAT

CASABLANCA



Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani

(avenue Hassan II)

B.P. 5

Tél. : 26.02.11 - 27.02.15

CASABLANCA

CASABLANCA

Participez à la vie de notre
Communauté en adhérant soit au

Cercle Suisse

27, rue Henri Dunant

Casablanca 01

Président : M. Gérard Salzmann

12, rue des Aviateurs

Oasis

CASABLANCA 02

ou à la

Société Helvétique
de Bienfaisance

Président : M. Pierre Butzberger

31, rue Bertrandon

CASABLANCA 05

**A vos côtés sans défaillance
dans les tumultes du temps**

**FONDS DE SOLIDARITÉ
DES SUISSES
DE L'ÉTRANGER**

**Gutenbergstrasse
6 CH-3011 BERNE**

TUNISIE



Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti

Mutuelleville

B.P. 501 — 1025 Tunis RP

Tél. : 281.917 280.132

Télex 12447

1002 — TUNIS BELVEDERE

1/ Les autorités suisses sont en train d'examiner deux projets de coopération suggérés par les autorités tunisiennes dans les domaines de la fabrication de jus de raisin et d'une école supérieure de denrées alimentaires. Actuellement des experts sont sélectionnés en Suisse.

2/ Dans la semaine du 12 au 17 octobre 1981, **Abdelaziz Kacem**, directeur de la Radiodiffusion Télévision Tunisienne (RTT), a effectué un **voyage d'études en Suisse**. Il a eu des contacts avec des représentants de la Radio suisse, de différents organismes officiels et de l'Association des écrivains suisses.

3/ Une réception pour des **Tunisiens ayant étudié en Suisse** a été organisée le 1^{er} décembre 1981, à la résidence de l'Ambassadeur à Carthage.

4/ Le traditionnel **thé de Noël** aura lieu cette année le 11 décembre 1981, à 16 heures, également à la résidence.

Des invitations seront envoyées individuellement.

5/ A la fin de cette année, Heinz Kaufmann, secrétaire de chancellerie à l'Ambassade, quittera son poste. Son successeur sera Marzio Tartini.

Aux Suisses du Maroc

Bonheur et réussite à tous ceux qui habitent le Pays. Que des pluies bonnes et régulières nous fassent oublier le dur handicap de l'année agricole 1980/81.

Le rédacteur s'excuse de l'envoi tardif de ces lignes ; touché dans sa santé, il a été obligé de prolonger son séjour en Europe.

Voici le programme des activités du Cercle suisse de Casablanca jusqu'à fin décembre 1981.

Vendredi 11 décembre : Escalade.

Samedi 19 décembre : Noël des enfants.

Jeudi 31 décembre : Réveillon.

Jass libre 2^e mercredi de chaque mois, contrairement au tournoi, chaque table peut choisir les variantes de Jass qu'elle veut. Une très bonne occasion pour les débutants d'apprendre.

Tournoi de jass : dernier mercredi de chaque mois.

Déjeuner des hommes d'affaires : premier jeudi de chaque mois.

Bridge : Tous les lundi et mardi soir à 21 heures.

Ouvroir des Dames : Mardi 17 novembre dans l'après-midi et tous les 15 jours ensuite.

En Suisse

Notre Pays, moins touché que ses voisins par une situation économique scabreuse, souffre néanmoins dans le développement des affaires. Les commandes du dehors arrivent au compte goutte et des branches comme l'horlogerie, pour n'en citer qu'une, qui était à la pointe de nos exportations, cause de graves soucis à nos gouvernants, celui-ci comme tous les Gouvernements, a ses priorités — plein emploi — étranglement de l'inflation par des compressions monétaires — équilibrage du budget — défense nationale toujours en éveil — en voilà les principaux chapitres qui agitent nos responsables.

A vrai dire nos politiques à Berne, mieux conscients d'une situation mondiale difficile, n'en manifestent pas moins leurs inquiétudes, parce qu'ils savent qu'ils font ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent, laissant aux insondables secrets du destin ce qui n'est pas dans leurs pouvoirs.

— Plein emploi : Depuis fin septembre le chiffre de nos chômeurs a doublé en passant de 2 000 à 4 600 environ. Cette aggravation est en partie saisonnière et n'incite pas à des inquiétudes.

— L'inflation, elle a progressé depuis un an de 7 %, ce qui est énorme pour notre concept suisse avec une économie très sensibilisée du fait de la lenteur avec laquelle rentrent les commandes.

— Enfin le budget 1982 présenté par notre grand argentier Willi Ritschard fait apparaître un déficit de 1 milliard 200 millions ; soit remarqué en passant que le paiement pour les dettes va être de 1 milliard 100 millions dès l'an prochain. Disons quand même que la Suisse ne vit pas une situation exception-

nelle qui justifierait un pareil endettement. Le budget 1982 augmente les dépenses globales de 9,5 % par rapport à 1981, les augmentations vont pour :

Oeuvres sociales	+ 24 %
Quote-part canton	+ 19,2 %
Intérêts	+ 11,6 %
C.F.F.	+ 11,1 %
Personnel	+ 10,9 %
Divers	+ 10,9 %

Le 29 novembre tard dans la soirée vous aurez écouté les ondes suisses car elles vous ont donné les résultats des votations fédérales, (impôts) que notre Ministre des Finances (socialiste) a soumis au peuple.

Côté Défense Nationale, nos responsables à Berne doivent considérer l'automne 1982 suffisamment sombre pour doter notre armée d'un appareil très sophistiqué.

2^e pilier en gestation

Sachez, en rentrant demain pour exercer votre profession, ce que la loi qui vient va vous coûter et vous rapporter.

Après 17 heures 1/2 de débat le National passait aux Etats ses conclusions que voici : le maintien du niveau de vie antérieur des assurés se réalisera par étapes.

— La rente de vieillesse sera calculée en fonction des cotisations versées (+ 1 % des salaires assurés de tous ceux qui payent des cotisations de vieillesse).

— une rente de veuf est prévue pour les maris démunis — malades.

— La partie du salaire soumise à la loi sera comprise entre 14 880 F et 44 640 F.

— Des prestations spéciales sont prévues pour la génération d'entrée.

— Un mini-pool (fonds de garantie) qui a pour fonction d'aider des caisses insolubles et celles à structure d'âge défavorable.

— Le renchérissement ne sera garanti que pour les rentes des survivants et d'invalidité.

— Les cotisations pourront être déduites des impôts. En revanche les rentes y seront soustraites.

Je pense que cette loi en gestion qui comportera une centaine d'articles sera approuvée avec très peu de modification par les Etats — car elle est raisonnable et se situe au milieu entre le maximum souhaité et le minimum obtainable.

— Le Conseil fédéral autorise la construction de la 6^e centrale nucléaire Kaiseraugst (925 mégawatts).

Cette décision sera soumise à l'Assemblée fédérale pour approbation.

— L'Armée suisse essaie le fusil des années 90. Le choix se fera à la fin de 82.

Fête nationale au chalet suisse de Bouskoura

Samedi 1^{er} Août 1981, 350 compatriotes ont assisté à notre Fête nationale qui, présidée par M. l'Ambassadeur Max Casanova, a eu un brillant succès. Pendant que les cloches de la ville de Lausanne sonnaient, un feu de

joie magnifique faisait vibrer le sens patriotique de chacun et chacune. L'allocution de M. l'Ambassadeur Max Casanova, fut très applaudie. La soirée dansante interrompue par des disques folkloriques s'est terminée tard dans la nuit.

Assemblée générale du cercle suisse

Le président Gérard Salzmänn résume les activités du Cercle que voici :

Rénovation complète des locaux.

Huit soirées cantonales et folkloriques.

Un rallye automobile très réussi avec méchoui dans la forêt de Ben Slimane.

Soirées de bridge chaque lundi et mardi.

Jass toutes les quinzaines.

Activités bi-hebdomadaires du club féminin qui a travaillé pour le dispensaire de Ouarzazate et qui reçoit les remerciements du pasteur Schmid.

Déjeuner des hommes d'affaires tous les premiers jeudis de chaque mois.

Gérance bénévole de MM. P. Vuillet et R. Kehrl.

Après avoir reçu les vifs applaudissements de l'Assemblée, le Président passe la parole à M. Zurn qui présente le bilan et compte Profits et Pertes à fin 1980.

Vivement remercié et applaudi, la parole est au commissaire aux comptes M. Brenner qui déclare être satisfait des comptes présentés. Le président Gérard Salzmänn met aux voix les résolutions ci-après.

1^{re} résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1980, l'approuve dans toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^e résolution

L'Assemblée générale, après avoir eu lecture des rapports du Président et du Trésorier les approuve dans toutes leurs parties.

3^e résolution

L'Assemblée générale élit M. J.-J. Brenner dans sa fonction de commissaire aux comptes pour une autre période de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 h 30.

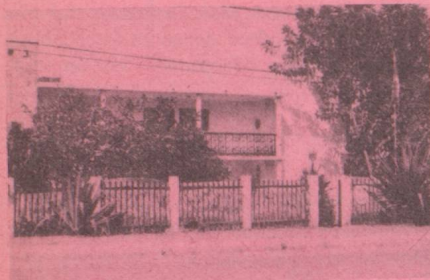
Communications officielles

Mutation au consulat :

M. le Vice-consul Bernhard Meyer, chancelier de notre Consulat ayant été transféré le 31 mai dernier à notre représentation de Bordeaux, le Département fédéral des Affaires étrangères a désigné son successeur en la personne de l'un de ses collaborateurs M. le Vice-consul Roger Merz.

Originaire de Beinwil-am-See/Ag, né à Berne, M. Merz qui est marié, a pris ses fonctions le 15 juin 1981. La communauté suisse a eu l'occasion de faire la connaissance de M. et Mme Merz à qui elle souhaite la bienvenue au Maroc.

CAMEROUN



Ambassade

Villa Zogo-Massy,
Route du Montféré,
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél. : 22.28.96

YAOUNDE

Réception :

lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h
après-midi fermé

COTE D'IVOIRE



Ambassade

Immeuble les Arcades
Av. Franchet d'Espérey (7^e étage)
01 B.P. 1914

ABIDJAN 01/RCI

Amicale suisse de Côte d'Ivoire

01 B.P. 1914

ABIDJAN 01/RCI

Président : M. René Deslex

04 B.P. 945

ABIDJAN 04/RCI

Pour nos compatriotes au Gabon

Consul de Suisse à titre honoraire :
M. Eric Etter
adresse : c/o SOGEC
B.P. 305 — Libreville

GHANA :

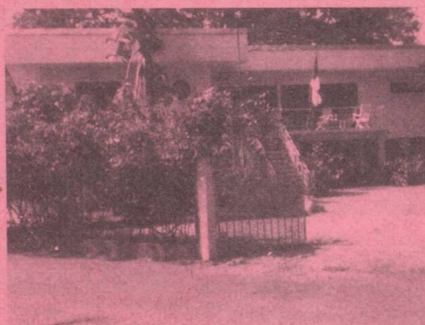
Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375
9 Water-Road
B.P. 359
Tél. : 28.125

Président : M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351

Accra

L'Ambassade suisse a Accra est
compétente pour le Ghana, le Libé-
ria, la Sierra-Léone et le Togo.

GUINEE



Ambassade

Donka
B.P. Conakry 1
Tél. : 46.26.12

CONAKRY 2

ILE MAURICE

Consulat

2, Jules Koenig
B.P. 437
Tél. : 24086

PORT LOUIS

(de 8 h à 16 h 30
du lundi au vendredi)

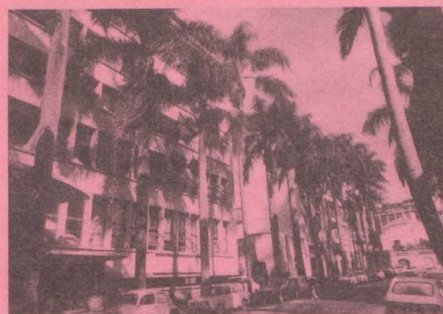
KENYA

Ambassade

International House 7^e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél. : 28735/6

NAIROBI

MADAGASCAR



Ambassade

Solombavambahoaka Frantsay 77
B.P. 118
Tél. : 228.46

ANTANANARIVO

Cercle Suisse B.P. 926

Antananarivo

VK 30, Andohalo, Tananarive
Tél. : 246.66.

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :
M. Henri Muller, Consul.
B.P. 132, **NOUAKCHOTT.**

MALI :

Agence consulaire de Suisse :
M. Roger-Gaston Progin, Consul.
B.P. 1124 **BAMAKO**

OUGANDA

Consulat

Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél. : 41.574

KAMPALA

RWANDA

Ambassade

8, rue de l'Epargne
B.P. 597
Tél. : 55.34

KIGALI

SENEGAL

Ambassade

Rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)

B.P. 1772

Tél. : 22.58.48

DAKAR

(de 9 h à 12 h
du lundi au vendredi)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

TOGO :

Club suisse du Togo

B.P. 993

Président : M. Maurice Sorg

B.P. 2275

Lomé

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Ambassade

Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et
Lumpungu, 3^e étage

B.P. 8724

Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

Union des Suisses au Zaïre

A la rentrée, l'Union des Suisses au Zaïre a repris ses activités au mois d'octobre avec deux manifestations :

— **le 4 octobre**, 26 équipes participaient à notre concours de pétanque. Après 5 tours et 6 heures de compétition le tournoi a été gagné — on s'y attendait — par une équipe portugaise.

— **le 31 octobre**, une soirée dansante était organisée par le comité. Plus de 70 personnes se retrouvèrent à la Maison suisse au Mont N'Gafula. Un excellent repas, préparé par notre chef de cuisine Victor Michoud, fut servi et une bonne ambiance, grâce à la musique variée de notre disque-jockey, nous mena jusqu'à l'aube.

Le comité prévoit les manifestations suivantes pour **novembre et décembre** :

— **Mi-novembre** : championnat de quilles.

— **Décembre** : fête des enfants avec la visite du père Noël.

Devenez membre de l'Union des Suisses au Zaïre ! La cotisation annuelle s'élève à zaïres 200. — par famille. Elle peut être payée à l'Ambassade de Suisse à Kinshasa. Cette modeste somme vous permettra de participer à nos nombreuses manifestations à un prix réduit et de vous rendre à la Maison suisse aussi souvent que vous le désirez et cela durant toute l'année. Le Mont N'Gufula est l'endroit idéal pour les pique-nique en famille (un « makala » est mis à disposition chaque samedi et dimanche) pour jouer la pétanque, quilles, etc.

Communications de l'Ambassade :

1. Au cours de cet été nous avons enregistré deux mutations au sein du personnel de l'Ambassade :

— Notre stagiaire de Chancellerie nous a quittés pour passer avec succès les examens de fin de stage à Berne ; entre-temps, M. et Mme Louis Haueter ont déjà trouvé une nouvelle affectation à Paris.

— Pendant les absences des vacances d'été, l'Ambassade a pu compter sur la présence d'un nouveau stagiaire diplomatique, M. Dominik Langenbacher qui est accompagné de son épouse. Tous deux resteront à Kinshasa jusqu'au printemps prochain.

2. La Confédération suisse a octroyé trois bourses universitaires à des étudiants postgradés zaïrois pour l'année académique 1981/1982.

3. Pour mieux exploiter les possibilités d'échanges commerciaux et industriels entre la Suisse et le Zaïre, la formation d'une Chambre de Commerce est actuellement à l'étude sur initiative de M. Martin Hofmann du Centre Economique Suisse-Zaïre. Il est aussi question de l'organisation d'une semaine technique sous l'égide de l'OSEC.

4. La firme suisse bien connue de toute la colonie et bien établie dans le pays, **Ruf-Zaïre**, fête son 25^e anniversaire.

5. Le grand projet **Alu-Zaïre**, dont on sait combien **Alusuisse** est un des éléments-moteurs, semble enfin devoir se concrétiser par la création d'un consortium au mois de novembre 1981.

6. L'Ambassade souhaite la bienvenue au représentant local d'Alusuisse, M. Gilbert Bellwald.

7. L'Ambassade de Suisse présente à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année 1982.

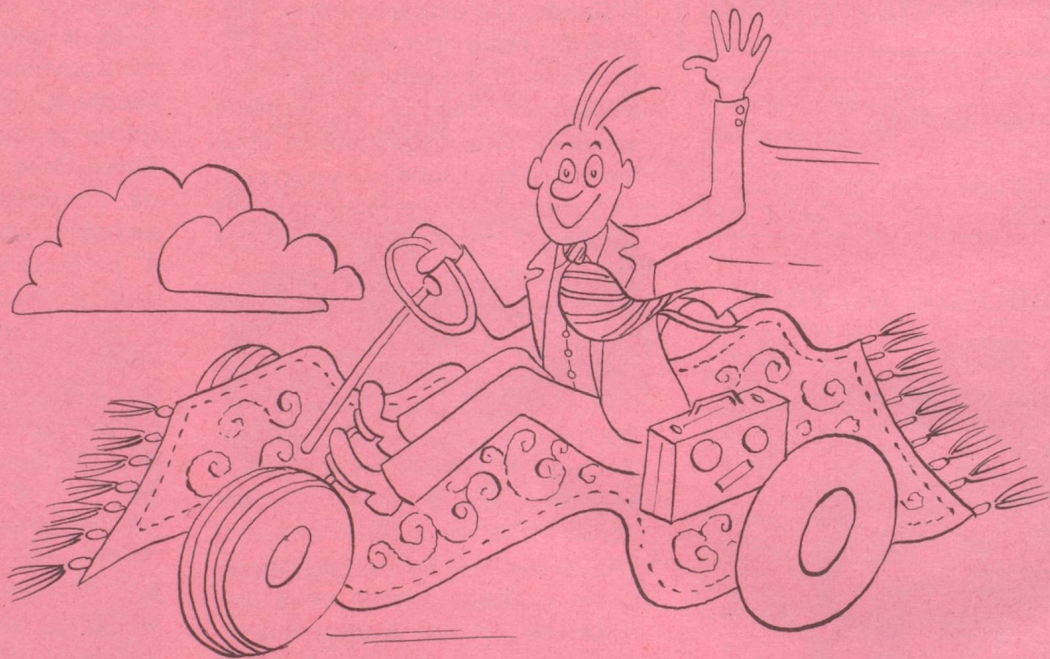
**UNIQUE
POUR VOTRE SÉCURITÉ**
Un « tiens »
ET AUSSI
deux « tu auras »

**Demandez une offre au
FONDS DE SOLIDARITÉ
DES SUISSES
DE L'ÉTRANGER**

**Gutenbergstrasse
6 CH-3011 BERNE**

**Participez à la vie
de nos sociétés**

Suisses résidant à l'étranger, nous vous offrons la possibilité de vous déplacer plus rapidement et à meilleur compte en Suisse.



Il vous arrive certainement de revenir en Suisse pour vos affaires professionnelles ou privées, ou que vous ayez tout simplement envie de revoir à nouveau votre patrie. Quelle qu'en soit la raison, AVIS vous offre le moyen de vous déplacer en Suisse plus confortablement et meilleur marché.

Nos nouvelles offres en sont la preuve:



Avis préfère Opel.

Réservez votre véhicule par écrit auprès de AVIS SA, Location de voitures, Flughafenstrasse 61, CH-8152 Glattbrugg. Télex 57238, tél. 01 810 20 20, ou tout simplement à la station AVIS la plus proche.



LOCATION DE VOITURES

Tarif spécial pour les Suisses résidents à l'étranger

Cat.	Voiture	1 mois incl. 3000 km Fr.	km suppl. Fr.
A	FORD FIESTA 1100 L RENAULT R 5 TL	1260.-	-.16
B	VW GOLF 1300 GLS FORD ESCORT 1300 L OPEL KADETT 1300 S	Radio Radio Radio 1340.-	-.16
C	FORD TAUNUS 2000 L OPEL ASCONA 2000 S	Radio Radio 1445.-	-.20
D	FIAT RITMO CL 75 (A)	Radio 1575.-	-.20
E	OPEL REKORD 2000 S	Radio 1735.-	-.20
F	FORD GRANADA 2300 L (A)	Radio 1890.-	-.20
G	BMW 320	Radio 2050.-	-.27
H	MERCEDES 250 (A) OPEL Senator 2,8 S (A)	Radio/Cass. Radio/Cass. 2520.-	-.42
L	MERCEDES 280 SE (A) Airconditioned	Radio Cassette 3150.-	-.42